

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
15 mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

2024D028

OBJET :
**06.a) AFFECTATION DE
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2023 AU
BUDGET PRIMITIF
2024 DE LA
COMMUNE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 059-215904004-20240328-2024D028-01

L'an deux mil-vingt-quatre, le vingt-huit MARS à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. CITERNE Joël
M. TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la commune de l'exercice 2022

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un EXCEDENT de fonctionnement de : 2 362 668,30 €

Décide, à la majorité (21 pour, 8 contre : liste « Merville en Grand », liste « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale », Marc BEZILLE), d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) : 1 783 022,20 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 EXCEDENT 579 646,10 €

Excédent de fonctionnement de clôture au 31/12/2023 2 362 668,30 €

Résultat d'investissement de clôture 2023 DÉFICIT - 671 417,08 €

Restes à réaliser dépenses (investissement) au 31/12/2023 800 474,00 €

Restes à réaliser recettes (investissement) au 31/12/2023 634 443,00 €

Déficit en investissement : - 837 448,08 €

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE 2023

1. A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) :

2. En couverture du besoin de financement (c/1068) : 837 448,08 €

SOLDE DISPONIBLE :

3. En affectation complémentaire en réserve (c/1068) : €

4. En affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : 1 525 220,22 €

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.